Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 038-263811044-20261026-2026015-DE

Républiqu[illegible]
Départeme[illegible]
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

VILLE de MONTBONNOT SAINT-MARTIN (38330)

N° 2026-15

Nombre d'administrateurs en exercice :	21
Présents :	12
Votants :	15
Nombre de voix pour :	0
Nombre de voix contre :	0
Blanc :	0

OBJET :

Aide aux transports

Certifie exécutoire

Reçu en Préfecture ou le :

Publié ou notifié le :
Certifie exécutoire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S

L'an deux mille vingt-six, le 26 octobre 2026 à 18h00

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M .Paul KLEIN, Vice-Président.

Date de convocation du C.C.A.S. : 20 octobre 2026

Présents : Paul KLEIN, Gilles FARRUGIA, Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Laurence GUILLEMIN, Marie-Claire ALBERTO, Anne-Marie SPALANZANI, Roger BOIS, Françoise BOIS, Anna DUMEE, Catherine BLANC, Martine KLEIN

Excusés : Chantal RICCO, Ghesline PRAS, Jean-François CLAPPAZ, Fabienne DAL SOGLIO, Joëlle THENOZ, Chantal DESCHARRIERES, Alexis ISAAC, Ambre GUITTRE

Pouvoirs : Ghesline PRAS (donne pourvoir à Gilles FARRUGIA), Chantal DESCHARRIERES (donne pouvoir à Paul KLEIN), Ambre GUITTRE (donne pouvoir à Laurence GUILLEMIN

Secrétaire de séance : Pascale GODDON, Directrice du CCAS

Le CCAS de Montbonnot Saint-Martin accorde une aide au transport.
Cette aide est accordée aux personnes de plus de 18 ans ayant un quotient familial inférieur à 1400 euros.

30 trajets MRESO maximum sur l'année de date à date pourront être attribués.
Cette nouvelle modalité s'appliquera à partir du 1er janvier 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuvent cette délibération.

Fait à Montbonnot-St-Martin
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire,
Pascale GODDON

Le Vice- Président,
Paul KLEIN